

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 septembre 2010

RÉFORME DES RETRAITES - (n° 2770)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 739

présenté par
M. Jacquat

à l'amendement n° 306 de Mme Billard

à l'ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 4, au mot :

« cinquante »,

substituer le mot :

« cinquante-cinq ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.